



SAÔNE-ET-LOIRE > Économie

Terreal cuit ses tuiles avec vos déchets ménagers



L'usine Terreal de Chagny (Saône-et-Loire) a été la première au monde à utiliser du biométhane, provenant de la valorisation des déchets ménagers des communes environnantes pour cuire ses tuiles en terre cuite.

Bien loin de l'image des tuileries poussiéreuses d'antan, l'usine de production Terreal, installée à Chagny sur deux sites -l'une à proximité du centre-ville et l'autre en lisière de forêt, à proximité des gisements d'argile- en est tout l'inverse.

Construite en 2008, elle est très robotisée, les principaux processus industriels étant pilotés et non plus effectués par manutention.

Une tuile sur trois est cuite au biométhane

« Au-delà d'être aux pieds des carrières, son implantation a été également conditionnée à sa proximité avec le centre de traitements des déchets voisins », souligne Jean-Sébastien Besset, directeur des deux sites chagnotins. « Nous avons très vite noué des liens avec le Smet (Syndicat mixte d'études et de traitements) pour économiser la réserve foncière. Une fois que nous avons procédé à l'extraction de l'argile,



L'usine Terreal à l'arrière-plan avec l'usine de tri-méthanisation devant.
Photo P. ALIX

la carrière est utilisée pour l'enfouissement des déchets. »

Mais l'autre engagement fort de Terreal, contribuant ainsi à réduire la quantité de déchets enfouis dans le sol, a été sa volonté de s'associer au projet Ecocea, porté par le Smet, pour se doter d'une usine de tri-méthanisation. Depuis, l'intégralité du biométhane ainsi produit avec les déchets ménagers vient alimenter en gaz, quasiment en permanence, les fours de cuisson, à l'exception de la période estivale et des périodes de maintenance du site, venant se

substituer à un tiers de gaz naturel fossile, tout en réduisant ses émissions de CO₂, à hauteur de 4 000 tonnes par an environ sur les 12 000 tonnes rejetées par l'usine. Actuellement, une tuile sur trois est ainsi cuite au biométhane.

Moins 10 % d'émissions de CO₂

Le groupe Terreal a l'objectif de diminuer de 10 % ses émissions de CO₂. Les sites de Chagny n'y échappent pas. Pour le site quasi centenaire de « Chagny 1 », en centre-ville, cette diminution des

gaz à effet de serre ne passe pas par le biométhane comme pour « Chagny 2 », mais tous deux visent l'efficacité énergétique dans leur process. « Nous avons mis en place des responsables énergie à chaque étape de la production, du broyage de la terre à son séchage en passant par la cuisson », précise Jean-Sébastien Besset.

Avant d'aller dans le four de cuisson chauffé à 1 000 °C, juste après l'étape du broyage, la tuile façonnée et encore malléable doit être séchée. Un jeune alternant ingénieur a travaillé pendant les trois ans de son cursus sur la réduction de la facture énergétique. En réglant et paramétrant au plus juste le séchoir, sans altérer la qualité de l'opération, l'économie a été de 25 % et de 100 000 € par an en moins à déboursier pour Terreal. « Le respect de l'environnement est très important pour nous », explique Jean-Sébastien Besset. « La chaleur perdue de la cuisson est d'ailleurs réutilisée pour les séchoirs, moins gourmands en énergie et montant à 100 °C. Nous investissons au niveau du groupe 20 millions d'euros par an pour moderniser nos usines. »

Nicolas DESROCHES



Photo DR

Questions à ?

Jean-Sébastien Besset
Directeur des deux sites Terreal de Chagny

« Mettre en avant des actions responsables »

Quelles actions menez-vous pour faire évoluer l'image des entreprises et des usines parfois encore bien ternies ?

« Même si nos usines sont bien loin des *Temps modernes* de Charlie Chaplin, l'image qu'en a le public reste erronée. L'Institut de l'entreprise avec son opération Repère de confiance souhaite justement faire la promotion de l'entreprise auprès des écoles et de la population en mettant en avant des actions responsables que nous menons pour le bien de la société. Nous réunissons régulièrement un club Terre et Communes dans lequel les élus des communes où nos sites sont im-

plantés, ainsi que les riverains, sont invités à venir échanger. Nous partageons nos expériences et nos pratiques, tout en leur dévoilant notre stratégie et nos priorités. »

Comment expliquez-vous cette forte implication de Terreal pour l'environnement ?

« Notre entreprise conçoit et fabrique des tuiles en terre cuite, à partir de matériaux naturels comme le sable et l'argile que l'on extrait sur site. Notre vocation est d'être un acteur majeur de l'isolation, notamment énergétique des bâtiments. À ce titre, nous nous appliquons à nous-même la maîtrise de l'énergie dans notre

propre processus de fabrication. L'utilisation du biométhane, provenant de la valorisation des déchets ménagers des communes environnantes pour cuire ses tuiles en terre cuite en est un des exemples. »

Vos actions vont donc bien au-delà de l'utilisation du biométhane ?

« Nous sommes aussi engagés dans une démarche de préservation de la biodiversité depuis de nombreuses années avec la Société d'histoire naturelle d'Autun (Saône-et-Loire). Cette collaboration a pour objectif de créer et de sauvegarder les espaces naturels favorables à la reproduction des espèces vulnérables d'amphibiens de la région. Ainsi, tous les deux ans, des inventaires et des suivis sont effectués afin d'évaluer l'impact de l'activité humaine sur ces populations. En 2015, 11 espèces d'amphibiens ont ainsi élu domicile dans la carrière parmi les 17 recensées dans la région. »

REPÈRES

Des tonnes de tuiles

Les deux sites Terreal de Chagny réalisent une douzaine de modèles de tuiles différentes. Par an, 150 000 tonnes de tuiles sont produites, soit l'équivalent de 25 000 toits de maisons.

Chagny, 200 salariés

En tout, sur les deux sites Terreal emploie 200 personnes. Côté parité, Terreal se démarque avec un taux supérieur de femmes par rapport aux chiffres du secteur de l'industrie, soit 13 % de son effectif. Les femmes représentent 30 % du comité de direction.

Des rebuts à la baisse

Dans cette démarche d'économie circulaire, le site Terreal 2, à proximité de l'usine de tri-méthanisation, a réduit cette année de 25 % ses rebuts.

> Ce dossier s'inscrit dans l'opération Repère Confiance soutenue par l'Institut de l'entreprise et le groupe de presse Ebra auquel appartient votre journal. Repère Confiance est un label pour des actions à visée sociétale et environnementale des entreprises. Nous publions un mardi sur deux un dossier Repère Confiance.